

OCÉAN INDIEN : UN DÉPLACEMENT À FORT ENJEU POUR CYCLEVIA

Rueil-Malmaison, le 28 juin 2024.

CYCLEVIA, l'éco-organisme de la filière des huiles et des lubrifiants se rendra à nouveau dans l'océan Indien. Ce déplacement s'inscrit dans le cadre de sa mission d'intérêt général, à savoir améliorer la collecte des huiles usagées partout en France, favoriser leur traitement selon des modes responsables, et plus globalement accompagner la filière vers une plus grande circularité. Au-delà des solutions techniques imaginées et mises en œuvre, un travail de pédagogie autour de ce déchet dangereux est fourni par CYCLEVIA pour diffuser les bonnes pratiques et accompagner le changement des comportements.

Après deux déplacements effectués en 2023, Brice Fabre, Responsable des activités ultramarines de CYCLEVIA sera présent à La Réunion du 1^{er} au 6 juillet, puis à Mayotte du 8 au 12 juillet où il sera accompagné d'André Zaffiro, Directeur général de l'éco-organisme.

Un plan pour les outre-mer en constante évolution

Depuis son entrée en fonction en mars 2022, CYCLEVIA travaille à la **création d'un Plan de gestion et de prévention des huiles usagées spécifique aux outre-mer**. La version définitive a été validée par les pouvoirs publics le 18 mars dernier. L'objectif affiché est clair : atteindre dans les territoires ultramarins les mêmes performances de collecte et de régénération que dans l'Hexagone. Si ce plan constitue la feuille de route de CYCLEVIA pour les 6 ans de son agrément, l'éco-organisme, en prise direct avec les acteurs locaux et à l'écoute des remontées du terrain fait constamment évoluer ses propositions. Toutes les actions menées dans l'océan Indien s'inscrivent dans ce plan, et même au-delà.

À La Réunion, entre incertitude et espoir

*« À La Réunion, comme partout ailleurs dans les outre-mer, aucune **solution de traitement local des huiles usagées** n'a émergé à ce jour, faute d'idée ou de volonté, mais aussi de moyens suffisants pour les mettre en œuvre. Ces déchets sont, par défaut, systématiquement exportés en métropole pour y être régénérés ou... incinérés »* explique Brice Fabre, Responsable des activités ultramarines de Cyclevia.

Avec le projet de la société SC2EI située dans la commune du Port, une **première unité de traitement adaptée aux faibles gisements** aurait pu voir le jour. Ce projet, soutenu initialement par l'ADEME puis par CYCLEVIA, est aujourd'hui fortement compromis, la Région Réunion ayant refusé d'accorder la subvention FEDER nécessaire à la finalisation de l'étude de préfiguration. La question du foncier est quant à elle incertaine. Aussi, préoccupé par la situation et convaincu de l'intérêt de cette solution innovante, pour l'île mais plus globalement pour tous les territoires isolés et aux gisements limités, CYCLEVIA rencontrera lors de son déplacement le porteur du projet, l'ADEME et l'ensemble des partenaires locaux pour tenter d'apporter un nouveau souffle à cette belle innovation.

Dans le cadre de sa mission d'information et de pédagogie, CYCLEVIA souhaite lancer une **coopération avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de La Réunion (CMA)**. L'éco-organisme rencontrera ses représentants afin de dessiner ensemble les contours d'un tel partenariat et de commencer à définir les meilleurs moyens pour toucher les « petits » garages, cœur de cible des détenteurs d'huiles usagées sur le territoire et géographiquement très dispersés. Trop peu connaissent encore les dangers de ces déchets, les bonnes pratiques à observer, ou encore les services et soutiens proposés par CYCLEVIA.

« Ce type de partenariat et de campagne d'information menés avec la CMA, qui ne figuraient pas initialement dans le plan de l'éco-organisme, ont récemment porté leurs fruits en Guyane, mais aussi en Martinique avec notamment la contribution au label 'Garages propres'. » complète Andre Zaffiro, Directeur général de Cyclevia.

Sur le plan des collectivités, CYCLEVIA sera aussi très actif. Un état des lieux des moyens de collecte et de stockage des huiles usagées est également planifié au sein de la CIREST, une des 5 communautés de communes de La Réunion. Au total, 10 déchèteries seront visitées. À l'issue de quoi pourront être envisagés le remplacement et le financement par CYCLEVIA des cuves en fin de vie. En effet, pour la plupart en plastique, ces dernières sont mal adaptées aux conditions climatiques locales, se dégradent vite et ne peuvent être recyclées. L'éco-organisme profitera aussi de ce déplacement pour convaincre les deux dernières collectivités du territoire de s'enregistrer. Les soutiens apportés par CYCLEVIA devraient être de bons arguments !

À Mayotte, sur les rails des premières actions concrètes

*« À Mayotte, en l'absence de déchèterie, il était urgent d'intervenir. Fort du succès de son **expérimentation de collecte** réalisée récemment en Guadeloupe, CYCLEVIA a décidé de reproduire l'opération sur l'île de Mayotte, moyennant certaines évolutions pour s'adapter au contexte local. »* annonce Brice Fabre.

Pour cela, l'éco-organisme a décidé de **collaborer avec l'unique réseau de stations-services du territoire**. Des lieux répartis de façon homogène et qui présentent la particularité d'être de véritables endroits de vie, donc propices à la circulation des messages portés par l'éco-organisme (danger, bonnes pratiques...). 8 points d'apport volontaire devraient être créés d'ici début 2025, et pour 6 mois minimum.

CYCLEVIA bouclera lors de son déplacement les derniers détails techniques de ces implantations. Tous les sites seront visités. L'éco-organisme rencontrera également toutes les parties prenantes dont le concours sera fondamental pour le bon déroulement de l'expérience.

Le déplacement de CYCLEVIA aura aussi pour but de **réactiver le réseau de collecte « Boina Matra »** (« Monsieur Huile » en français), créé historiquement par l'ADEME et rendu possible grâce aux garages et transporteurs acceptant de recueillir les huiles usagées des particuliers. Ce réseau, aujourd'hui presque oublié, doit être remis au premier plan. Pour y parvenir, CYCLEVIA rencontrera les représentants de l'État ainsi que le collecteur-regroupeur de l'île. L'objectif sera ensuite de clore l'inventaire des garages participants, de les rééquiper en cuves lorsque cela est nécessaire et de communiquer autour de cette opération pour faire venir les gens et les inciter à appliquer les bons gestes qu'impose ce déchet dangereux.

*« Dans la même démarche, CYCLEVIA milite pour l'intégration des huiles usagées au réseau de **déchèteries mobiles** existant. Cette initiative, qui devrait aboutir d'ici la fin de l'année, sera rendue possible grâce à l'étroite collaboration entre tous les acteurs, privés et publics. Un prototype de remorque est d'ores et déjà en fabrication. »* conclut Andre Zaffiro.

À PROPOS DE CYCLEVIA.

Né de la loi AGEC (anti-gaspillage pour une économie circulaire) de 2020, Cyclevia est l'éco-organisme de la filière des huiles et des lubrifiants. Il répond au principe de responsabilité élargie du producteur (REP). Société privée à but non lucratif et agréée par l'État en mars 2022, elle réunit aujourd'hui 300 adhérents, tous producteurs de lubrifiants, représentant plus de 90% du marché. L'éco-organisme soutient en France, par le biais des éco-contributions versées par ces derniers, la collecte et le traitement des huiles usagées, et favorise plus globalement le développement responsable de la filière.